ACCOMPAGNEMENT AUX PORTEURS DE PROJET

Pour la reprise des événements dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Bureau Grenoble : Benoît Perrier - benoit@r-cube.tv - 06 21 26 20 52
Pierre Hernicot - pierre@r-cube.tv - 06 10 26 57 33
Bureau Paris : Jean-Laurent Latour - jeanlo@r-cube.tv - 06 22 58 30 33

R-CuBE, Rue Massenet, 38200 Saint Martin d'Hères
www.r-cube.tv

QUI SOMMES-NOUS ?

R-CuBE est une agence d'ingénierie événementielle basée à Paris et Grenoble. Nous sommes spécialisés dans la direction technique, la régie générale, la production, l'organisation et la coordination d'événements aussi bien culturel, sportifs que corporates.
De par son expérience de gestion d'évènements, R-CuBE met à votre disposition ses compétences pour élaborer un plan d'action afin de construire votre projet dans les meilleurs conditions sanitaires.

NOS SAVOIR-FAIRE

- Gestion et suivi de votre évènement et des plannings organisationnels
- Gestion des flux et propositions d'aménagement
- Réalisation de plans 2D et 3D
- Analyse des besoins techniques et de sécurité
- Lien avec les prestataires et fournisseurs de matériel sanitaire
- Élaboration et agencement d'une signalétique adaptée
- Gestion et suivi du montage des installations techniques

NOTRE DÉMARCHE

Notre démarche s’inscrit dans le cadre d’une crise sanitaire sans précédent qui nécessite de repenser notre façon d’accueillir publics, salariés, artistes, prestataires, fournisseurs, etc.

Nous vous proposons de vous accompagner dans la mise en oeuvre d’un plan de prévention des risques tout en suivant les recommandations édictées par les ministères compétents en matière de sécurité et de santé au travail.

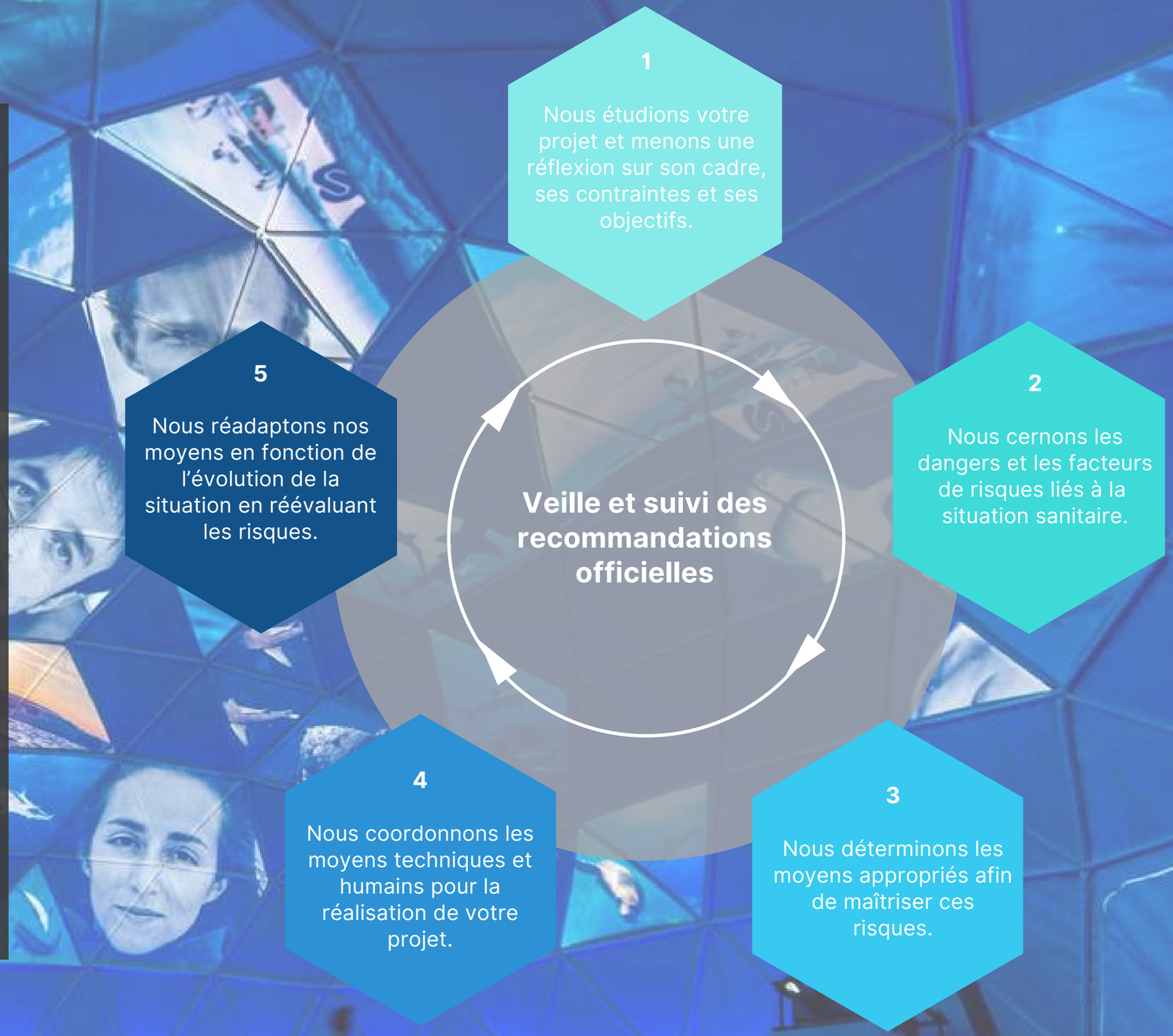

ACCOMPAGNEMENT

Nous vous proposons des solutions sur mesure pour :

- Organiser la gestion des flux, orienter les publics
- Assurer une continuité dans l'information et la prévention
- Maintenir une distanciation sociale garante de la protection des individus
- Aménager et délimiter les espaces en commun afin de minimiser les risques

PRINCIPES D'APPLICATION

INFORMER	Prévention Formation des salariés Affichages des consignes
DISTANCIER	Signalétique Marquage Aménagement des espaces
PROTEGER	Moyens de protection (gel hydroalcoolique, masque, etc.), aération, désinfection
ORGANISER	Recrutement du personnel Gestion des flux Planification des temps de travail

*** Ces principes sont inspirés du rapport Bricaire pour Audiens, La Culture et le Déconfinement COVID 19, 28/04/20**

GESTION DES FLUX ET DES ESPACES DE VENTE

- Distanciation physique du public à l’aide de marquage au sol.
- Gestion des flux à l’aide de signalétique et de moyen matériel (barrière, potelet..).
- Aménagement des guichets avec la pose de films anti bactérien et installation de vitre plexiglass.
- Favoriser les moyens de paiement sans contact (cashless, CB). Si échange de monnaie, mettre en place les équipements de protection individuel adapté aux personnels.

GESTION DES ESPACES : technique, spectacle (fosse et gradins), détente, sanitaires

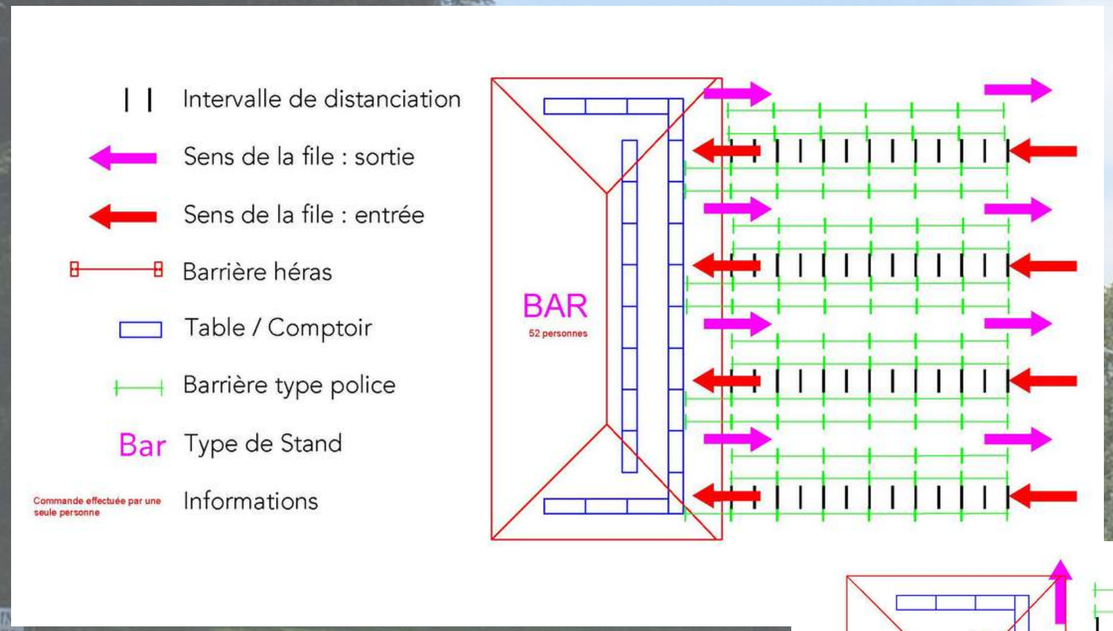

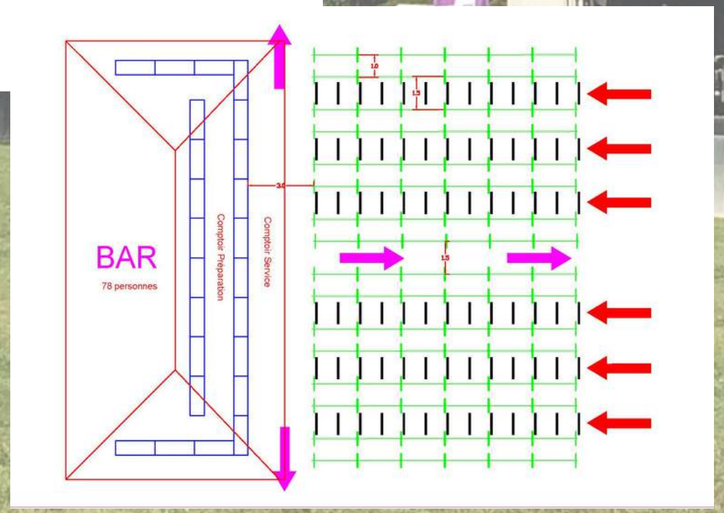

- Délimiter les espaces physiquement (barrière, mobilier adapté, etc.)
- Contrôle d'accès et médiation : agent de sécurité et/ou bénévole.
- Rappel des mesures de distanciation physique par la mise en place de signalétique adaptée en fonction du destinataire (public, salarié).
- Distributeur de gel hydroalcoolique et stands de distribution de masques aux endroits stratégiques (entrée public, billetterie, bar, etc.) pour le public et les salariés.